



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B2.1, B2.3 et B2.4

**N° de la demande :** 2007-2288  
**Catégorie :** B2.1 (Caractéristiques chimiques du produit – garantie)  
B2.3 (Caractéristiques chimiques du produit – nature des produits de formulation)  
B2.4 (Caractéristiques chimiques du produit – proportion des produits de formulation)  
**Produit :** Herbicide Starane II  
**N° d'homologation :** 29463  
**Matière active (m.a.) :** Fluroxypyr (FLR) / herbicide  
**N° de document de l'ARLA: 1937055**

### But de la demande

La présente demande vise l'homologation d'une nouvelle préparation de l'herbicide Starane II (Starane II Herbicide) avec de nouvelles doses d'application. La nouvelle préparation proposée ne renferme pas de dérivés éthoxylés du nonylphénol (NPE) et est semblable à l'herbicide Starane (Starane Herbicide; n° d'homologation 24815). Pour des précisions sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Starane II renferme la matière active fluroxypyr (sous forme de fluroxypyr-meptyl), à une concentration nominale de 333 g/L. Le produit a une masse volumique de 1,0552 g/mL à 20 °C et un pH de 4,58. Les exigences en matière de données sur la chimie de l'herbicide Starane II sont remplies.

### Évaluation sanitaire

L'herbicide Starane II est considéré comme un produit à faible toxicité aiguë par voie orale ( $DL_{50} > 5\ 000$  mg/kg p.c.), par voie cutanée ( $DL_{50} > 5\ 000$  mg/kg p.c.) et par inhalation ( $CL_{50} > 5,5$  mg/L). La préparation cause une irritation oculaire modérée et une irritation cutanée légère chez le lapin. D'après des essais sur ganglions lymphatiques locaux, l'herbicide Starane II est considéré comme un sensibilisant cutané potentiel.

Les utilisations proposées du fluoxypyr ne devraient entraîner aucune augmentation du risque d'exposition professionnelle ou occasionnelle (retour sur les lieux traités) par rapport à celui qui est associé aux utilisations déjà homologuées de la matière active, étant donné que les cultures, la dose, la fréquence et la méthode d'application ainsi que le nombre d'applications demeurent les mêmes que ceux des produits actuellement homologués.

### **Évaluation environnementale**

La nouvelle préparation de l'herbicide Starane II n'entraînera aucune augmentation de l'exposition de l'environnement ni des répercussions sur l'environnement par rapport à l'herbicide Starane (n° d'homologation 24815). Par conséquent, on ne prévoit aucune augmentation des risques pour l'environnement. Des énoncés appropriés apposés sur l'étiquette du produit contribuent à atténuer les préoccupations d'ordre environnemental.

### **Évaluation de la valeur**

Les données issues de 56 essais répétés sur le terrain réalisés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta en 2006 ont été présentées. L'efficacité de Starane II utilisé seul ou en mélange en cuve a été évaluée en qui a trait à la suppression d'un sous-ensemble d'espèces de mauvaises herbes pour lesquelles des allégations concernant la suppression et la répression étaient proposées et pour lesquelles de telles allégations sont homologuées pour le produit précédent, l'herbicide Starane. Dans 15 de ces essais, on a effectué des traitements au Starane II utilisé seul ou en mélange en cuve (c'est-à-dire sans traitement au Starane). Les 41 autres essais portaient sur des traitements à l'herbicide Starane et à l'herbicide Starane II utilisés seuls ou en mélange en cuve. Le niveau de tolérance des cultures d'orge de printemps et de blé de printemps, y compris le blé dur, a aussi été évalué durant ces essais, chaque culture ayant fait l'objet d'un essai.

L'efficacité de l'herbicide Starane II est semblable à celle de l'herbicide Starane, que l'un ou l'autre de ces herbicides soit utilisé seul ou en mélange en cuve proposé avec l'herbicide Starane II ou avec des produits dont l'utilisation avec l'herbicide Starane ou le mélange en cuve herbicide Prestige est homologuée (herbicide Prestige A [Prestige A Herbicide], n° d'homologation 25465, et herbicide Prestige B [Prestige B Herbicide], n° d'homologation 25464). Même si toutes les espèces de mauvaises herbes n'ont pas fait l'objet d'essais, les données sont suffisantes pour établir que l'herbicide Starane II est équivalent sur le plan agronomique à l'herbicide Starane pour ce qui est de l'efficacité.

L'innocuité du produit pour les cultures, établie d'après l'évaluation visuelle des dommages (en pourcentage), la chlorose (en pourcentage), l'inhibition de la croissance (en pourcentage) ou le retard de maturation (en pourcentage), est semblable pour l'herbicide Starane II et l'herbicide Starane, utilisés seuls ou en mélange en cuve à 2 constituants avec le 2,4-D ester, le MCPA ester ou l'herbicide Curtail M (Curtail M Herbicide; n° d'homologation 22764), ou en mélange en cuve à 3 constituants avec un graminicide.

Même si les données sur le rendement en grains ont été recueillies pour seulement deux essais et uniquement pour l'orge, l'efficacité de Starane II et de Starane utilisé seul ou en mélange en cuve dans les cultures d'orge, de blé de printemps, y compris le blé dur, devrait être comparable pour ce qui est du rendement en grains, parce que les dommages, la chlorose, le retard de maturation et l'inhibition de la croissance sont semblables pour les traitements au Starane II et au Starane. De plus, les dommages sont souvent non détectables ou très légers dans les cultures de blé de printemps et de blé dur, alors que dans les cultures d'orge, les dommages modérés observés au début de la saison diminuent avec le temps, de telle sorte qu'à la fin de la saison, les légers dommages qui sont encore visibles sont semblables pour les traitements au Starane II et au Starane. Les données sont suffisantes pour établir que l'herbicide Starane II est équivalent sur le plan agronomique à l'herbicide Starane pour ce qui est de l'innocuité pour les cultures.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements dont elle disposait sur l'herbicide Starane II et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour approuver l'homologation complète du produit.

## Références

- 1395321 2006, Study Profile Template for End-Use Product Chemistry Data of GF-1784 Emulsifiable Concentrate, an End-Use Product Containing Fluroxypyr-meptyl, DACO: 3.1.3, 3.1.4, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1 **CBI**
- 1395322 2006, Group A - Product Identity, Composition and Analysis for GF-1784, an Emulsifiable Concentrate End-use Product Containing Fluroxypyr-meptyl, DACO: 3.1.3, 3.1.4, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1 **CBI**
- 1395323 2006, Extension to Analytical Method EU-AM-90-38 for the Analysis of Fluroxypyr MHE in GF-1784, DACO: 3.4.1 **CBI**
- 1395324 2007, 90-Day Accelerated Storage Study Results for GF-1784, a 333 g ae Fluroxypyr-meptyl/L EC, DACO: 3.5.10 **CBI**
- 1395326 2006, Determination of Physical and Chemical Properties of GF-1784., DACO: 3.5.1, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 **CBI**
- 1414460 2007, Chemistry Requirements - Applicant and Manufacturer, DACO: 3.1.1, 3.1.2 **CBI**
- 1414461 2007, Chemistry Requirements - Applicant and Manufacturer, DACO: 3.5.14, 3.5.15 **CBI**
- 1627948 2008, Starane II 2007-2288, 3.5.10 and 3.5.14 - Storage Stability and Corrosion, DACO: 3.5.10
- 1669166 2008, Part 3 Chemistry - Starane II Herbicide 07-2288, DACO: 3.5.10, 3.5.14
- 1397957 GF-1784: Acute Oral Toxicity Up and Down Procedure in Rats. Report No.: 060182, Lab Report No.: 19534, Laboratory Project ID: M-005316-001A, Dow Study Number 060182.SPT. Unpublished.
- 1397958 July 20, 2006. GF-1784: Acute Dermal Toxicity Study in Rats. Report No.: 060183, Lab Report No.: 19535, Dow Study Number 060183.SPT. Unpublished.
- 1397959 August 25, 2006. GF-1784: Acute Inhalation Toxicity Study in Rats – Limit Test. PSL Study Number: 19536, Dow Study Number 060197. Unpublished.
- 1397960 August 24, 2006. GF-1784: Primary eye irritation study in rabbits. PSL Study

- 1397961 Number: 19074, Dow Study Number 060031. Unpublished.  
July 20, 2006. GF-1784: Primary skin irritation study in rabbits. PSL Study  
Number: 19537, Dow Study Number 060181. Unpublished.
- 1397962 April 7, 2006. GF-1784: GF-1784: Local Lymph Node Assay in BALB/cAnNCrI  
Mice. Laboratory Project ID: 051197, The Dow Chemical Company.  
Unpublished.
- 1395329 2006. Efficacy Trials - Starane HL 2006 MB, DACO: 10.2.3.3. 295 p.
- 1395330 2006. Efficacy Trials - Starane HL 2006 AB, DACO: 10.2.3.3. 422 p.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous  
quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique,  
ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du  
ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.